

# Rapport d'Activités 2021

*à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain*



Photos : Mélanie Vuillier © CNPF



**Raoul de MAGNITOT**  
Président du CRPF BFC

Déjà l'an passé, le compte rendu d'activités du CRPF Bourgogne-Franche-Comté a été présenté sous une forme plus aérée et synthétique que les années précédentes : pour l'année 2021, il en est de même. Il est structuré sous la forme de différents sujets qui mettent en évidence des actions départementales et régionales.

Bien entendu, et c'est là une des principales missions confiées au CRPF par la Loi, vous aurez le bilan des DGD - **documents de gestion durable** (PSG, CBPS et RTG) au 31 décembre 2021, de même que celui des cinq années du COP (Contrat d'objectifs et de performance) ; ces sujets sont traités par notre directrice adjointe, Soraya BENNAR.

Autre activité essentielle de notre Centre Régional, les **visites conseil**, avec un exemple, l'illustration d'une démarche de conseil aboutissant à la rédaction d'un DGD, sujet traité par les équipes du Doubs et de Haute-Saône (Sylvain LAPLACE et Sandra PEROUX, Eric JAY et Damien CHANTERANNE).

Parmi les sujets déjà évoqués l'an dernier, celui de l'évolution climatique oblige les propriétaires forestiers à faire évoluer leurs pratiques, à prendre des décisions de renouvellement de peuplements et à trouver de nouvelles essences forestières. Il est en effet nécessaire d'anticiper les effets du réchauffement annoncé, compte tenu du pas de temps nécessaire à la croissance des arbres. Patrick LECHINE vous présente les outils de diagnostic et d'aide à la décision tenant compte des évolutions climatiques possibles.

De plus en plus de propriétaires forestiers souhaitent développer, sur les terrains qui conviennent, une activité accessoire ou complémentaire à l'activité forestière proprement dite, en se lançant dans la **sylvi-trufficulture**, sujet qui vous est présenté par Hugues SERVANT.

Un point que nous ne pouvons passer sous silence, étroitement lié à celui du changement climatique, concerne les **problèmes sanitaires** qui sont suivis par le DSF (Département Santé des Forêts). 6 agents du CNPF BFC sont correspondants observateurs, dont Gabrielle PIERRE qui vous explique tout !

Le plus gros morceau reste à venir, si vous me permettez cette liberté rédactionnelle. Je veux évoquer la révision de notre **Schéma régional de gestion sylvicole (SRGS)**, colonne vertébrale de notre activité, qui doit encadrer les orientations forestières pour de nombreuses années, aider les propriétaires ou ceux qui les conseillent dans la rédaction des DGD, faciliter leur instruction par les agents de notre CRPF et les décisions du Conseil de Centre. Soraya BENNAR, qui en est la cheville ouvrière, vous présente son état d'avancement et le calendrier à venir pour sa validation par le Ministère de l'Agriculture.

Enfin, comment boucler un compte-rendu d'activité sans évoquer le **fonctionnement de notre structure**. Mélanie VUILLIER et Françoise VOISIN vous en présentent un résumé.

Vous pouvez constater que les collaborateurs de différents départements et de la direction de notre belle région de

Bourgogne-Franche-Comté contribuent dans l'harmonie à ce document de synthèse, depuis le Morvan jusqu'au Doubs.

Ce compte-rendu serait incomplet si je n'évoquais pas la continuité, sans prétendre ici anticiper l'avenir. D'un point de vue technique et climatique, les réflexions, les expérimentations continuent. D'un point de vue politique et administratif, le **renouvellement du Conseil de Centre** est à venir, avec des échéances électorales en tout début d'année 2023. Il convient dès maintenant de travailler de concert avec les syndicats de propriétaires forestiers notamment, qui ne manqueront pas d'évoquer auprès de leurs adhérents, cette importante représentation des propriétaires forestiers privés au niveau régional. Rappelons que le CNPF est un Établissement public, piloté en BFC par un Conseil de Centre constitué de 19 membres (17 propriétaires élus par les collèges départementaux et régional, un représentant du personnel et le Président de la Chambre régionale d'Agriculture, chaque titulaire ayant un suppléant).

Demain, c'est aussi la continuité et l'aboutissement du grand **Plan de relance**, démarré sur les chapeaux de roues en 2021, qui occupera nos équipes en 2022 et sans doute encore après. Ce Plan de relance, par son volet forestier, est une opportunité et un soutien inédit à la filière forestière dans son ensemble.

Il est temps pour nous, cher lecteur, de passer au corps de ce rapport d'activités.

## Sommaire

Synthèse du Contrat d'objectifs et de performance 2017-2021.....	p 3
DGD et autorisations de coupes /25% .....	p 4
Animation territoriales / Regroupement /Mobilisation /21% .....	p 5
Expérimentation / Etudes / Recherches /15% .....	p 6 et 7
Information / Vulgarisation / Formation /18% .....	p 8
Economie / Filière Forêt-Bois /Services écosystémiques /7% .....	p 9
Politique publique / Environnement / Ruralité /14% .....	p 10
Fonctionnement / Communication .....	p 11
Répartition géographique .....	p 12

## Synthèse du Contrat d'objectifs et de performance 2017-2021

Le CNPF est doté d'un Contrat d'objectifs et de performance (COP); le dernier couvrait la période 2017-2021. Ce rapport d'activités 2021 marque donc la fin d'une année mais aussi la fin du COP tant au niveau national qu'au niveau régional. Ce COP se décline en trois grands objectifs, recouvrant l'ensemble des missions de l'Établissement.

**OBJECTIF 1 : Améliorer la gestion durable en forêt privée pour mobiliser davantage de bois**

**OBJECTIF 2 : Conduire le changement par l'innovation, le transfert des connaissances et le partenariat**

**OBJECTIF 3 : Adapter le fonctionnement du CNPF**

Ces objectifs sont évalués par 11 indicateurs, dont 8 à caractère plus technique, directement liés à l'activité de terrain du CRPF.

Malgré 2 années sur 5 marquées par les conditions sanitaires compliquées, les objectifs ont tous été atteints voire dépassés. L'indicateur de surfaces couvertes par des documents de gestion (I1) a été atteint notamment grâce à l'**augmentation des surfaces sous PSG (+ 15 360 ha)**.

Tous documents de gestion durable confondus, la région compte **5873 DGD pour une surface de 425 000 ha**. L'enjeu pour le prochain COP sera davantage de maintenir ce bon niveau de couverture que de l'augmenter.

L'indicateur (I2) de création des Groupements d'intérêts économiques et environnementaux est, comme prévu, plus mitigé. En effet, cette forme de regroupement peine à convaincre : seulement 2 GIEEF ont été labellisés en région. Il est important toutefois de noter que les formes de regroupement plus simples, telles que les PSG concertés, séduisent davantage.

Les visites intermédiaires (I3) durant l'application du PSG ont pu être réalisées malgré les difficultés de déplacement des propriétaires durant les périodes de confinement. Au total, ce sont **environ 30 000 ha de PSG qui ont été visités, répartis entre 184 propriétaires**. A noter que certaines visites ont permis d'accompagner les propriétaires dans leur projet de reboisement suite aux attaques de scolytes.

La **vulgarisation** (I4) est l'action coordonnée à l'échelle régionale la plus importante. Elle mobilise tous les agents, toute l'année. Le programme co-organisé en concertation avec Chambres départementales d'agriculture, SFFC, PNR, FOGÉFOR, CETEF... compte généralement plus de 40 rdv annuels (réunions d'information, formations, séminaires...). Près de 4 000 propriétaires ont assisté à ces réunions ces 5 dernières années.

Les **visites conseils** (I5), à distinguer des visites intermédiaires (I3), sont réalisés dans le cadre d'actions d'animation (PDM, Charte forestière...), suite à la demande des propriétaires ou à l'initiative des techniciens. Les propriétaires qui en bénéficient n'ont pas forcément de DGD. L'objectif de 400 visites par an est largement dépassé puisque la moyenne annuelle est de 800 visites.

Le COP avait également pour objectif d'augmenter la part de propriétaires inscrits dans les **outils en ligne** du CNPF (I6). Le guichet régional du site «La Forêt bouge» recense 445 comptes de propriétaires et 200 comptes de professionnels. Le site Internet régional est l'outil numérique phare avec près de 25 000 visites par an. Enfin, notre lettre électronique bénéficie de 1 000 abonnés. Ces divers outils devraient pouvoir toucher davantage de propriétaires à l'avenir.

Les **agrément «annexes vertes»** (I7) correspondent à 40% des agréments de PSG. Les annexes sont un réel outil d'aide à la gestion, de facilitation administrative et d'aide à l'application de la réglementation.

Enfin, le dernier indicateur (I8) concerne la proportion de PSG conformes au modèle unique et télétransmis, estimée à 15 %.

# Documents de Gestion Durable

## Plans simples de gestion (PSG)

Plus de 95 % des surfaces relevant d'un PSG ont un document agréé ou en instance d'agrément, soit 396 000 ha.

- 11 230 ha sont dotés d'un **PSG volontaire** (520 propriétés)
- 26 visites intermédiaires de PSG ont été réalisées pour une surface d'environ 5 102 ha.

### Qui rédige les PSG ?



## Demande de coupes et travaux

Cette année encore, les demandes de coupes et autres modificatifs ont été nombreux.

Lorsqu'en début de COP (2017), les demandes oscillaient autour de 200 dossiers par an pour 5 000 ha, **en 2021, ce sont 650 dossiers** qui ont été examinés représentant **12 000 ha**.

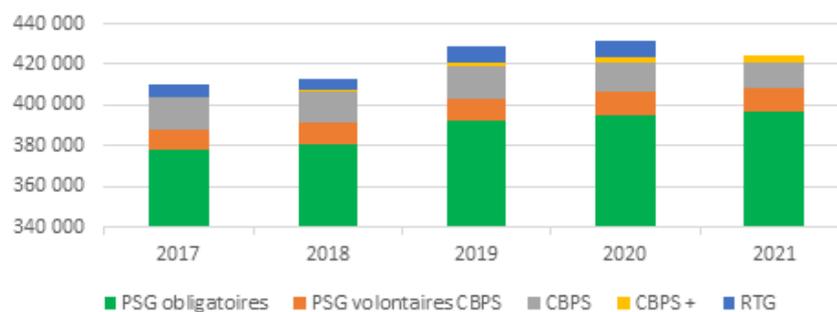
La plupart concernaient des épicéas scolytés. En effet, la crise du scolyte sur épicéa s'est poursuivie sur cette année 2021.

Suivies mensuellement depuis 2018, les coupes d'urgence montrent que plus de **13 000 ha ont été impactés pour 1,7 million de m<sup>3</sup>**. Ces chiffres sont une estimation basse car ils ne concernent que la forêt privée disposant d'un PSG.

## Codes de bonnes pratiques sylvicoles (CBPS)

**1 724 propriétaires pour 17 800 ha ont adhéré à un CBPS**, dont 486 pour 4 800 ha avec un programme de coupes et travaux.

### Evolution des DGD sur la durée du COP (en surface)



# Animation territoriale / Regroupement / Mobilisation

## PDM Doubs Central Rive Droite



Initié en 2017, le Plan de Développement de Massif du Doubs Central Rive Droite s'est poursuivi sur l'année 2021. Avec un taux de réponse au questionnaire de lancement de 30 % (le plus haut depuis que le CRPF anime des PDM), cette démarche locale de développement répondait à une véritable attente des propriétaires du secteur, qui sont 602 à avoir demandé une visite-conseil.

L'arrivée de Sylvain Laplace, nouveau technicien de secteur, en janvier 2021, a permis la poursuite de l'animation. Après une prise de contact auprès des partenaires (coopératives, experts, techniciens indépendants), les visites-conseil ont repris dès que les consignes sanitaires l'ont permis.

### En 2021

- 43 propriétaires ont été accompagnés pour 134 parcelles, représentant 81 ha.
- Les besoins concernaient pour 70% d'entre eux une aide pour de la restructuration, et pour 27 % des conseils sylvicoles.

Pour les propriétaires vendeurs de petites parcelles, des courriers ont été envoyés aux riverains afin de les informer de la mise en vente. Si les riverains n'étaient pas intéressés, les offres de vente étaient alors enregistrées sur notre bourse foncière en ligne.

### Fin 2021

105 offres de vente étaient en ligne pour le territoire du PDM Doubs Central Rive Droite.

Afin de faire vivre et déployer la bourse foncière sur le site « La Forêt bouge », un courrier a été envoyé aux mairies des communes du PDM. Celui-ci expliquait le fonctionnement du site et encourageait les équipes municipales à communiquer sur l'outil via des affiches numériques, ou papier pour un affichage en mairie. Des exemples localisés d'offres y apparaissaient, adaptés à chaque commune.

Sur le secteur, de nombreuses parcelles d'épicéa ont subi des coupes sanitaires ces 3 dernières années. Les hêtraies ont également montré des signes de dépérissement : les propriétaires sont en attente de conseils sur la gestion à pratiquer.

Une réunion d'information a été proposée sur le sujet « Changements climatiques et renouvellement des peuplements forestiers ». Elle a été l'occasion d'expliquer les différents facteurs dont il faut tenir compte pour envisager un renouvellement forestier. La mise en pratique a été immédiate, avec la réalisation d'un diagnostic sylvo-climatique grâce à l'outil BIOCLIMSOL développé par le CNPF.

Des diagnostics ont également été réalisés chez plusieurs propriétaires en vue de la reconstitution des parcelles atteintes, avec parfois le dépôt de dossier dans le cadre du Plan de relance.

Une 4<sup>e</sup> lettre d'information a été envoyée en septembre 2021 aux 2 871 propriétaires forestiers concernés, avec au sommaire : renouvellement des peuplements, biodiversité en forêt et bourse foncière du site Internet La Forêt bouge. Elle a également permis l'annonce des 4 réunions d'information à caractère technique.

En plus de celle sur le renouvellement des peuplements, deux sont venues apporter des connaissances aux propriétaires sur des sujets concernant les transactions en forêt :

- l'une portait sur le cubage et l'estimation des bois en forêt, incluant des exemples de valorisation de ceux-ci au travers d'une visite de scierie du territoire,
- l'autre abordait le foncier forestier et les principes de sa restructuration (règlementation, biens sans maître, bourse foncière etc.).

Une dernière demi-journée a porté sur la biodiversité en forêt avec l'utilisation de l'Indice de biodiversité potentiel (IBP), pour que les propriétaires puissent l'évaluer de manière simple chez eux et le prendre en compte dans leur gestion.

Chaque réunion a regroupé entre 10 et 25 personnes.

2022 sera la dernière année d'animation du PDM, avec comme objectif principal la réalisation des visites-conseils restantes.



Sylvain LAPLACE © CNPF



## Adaptation des forêts aux changements globaux

Avec la crise sanitaire et la mise en œuvre du Plan de Relance pour la reconstitution des forêts, l'adaptation des forêts aux changements globaux résultant de l'évolution du climat a été au cœur des activités du CRPF BFC en 2021.

### Recensement des situations atypiques et expérimentations

La phase initiale du recensement des situations atypiques (essences, provenances, stations, sylviculture) et des échecs d'introduction d'essences originales, est arrivée à son terme en 2021. Une base de données géoréférencée, alimentée en majorité par les signalements des agents du CRPF, identifie notamment plus de 120 essences originales (55% de feuillus). L'observation de leur comportement depuis leur installation, et la capacité de mesurer leur réaction aux aléas, contribueront à l'amélioration des connaissances et à l'ajustement des conseils pour leur utilisation en reboisement.

Pour autant, des expérimentations restent nécessaires pour tester en conditions de gestion le comportement d'essences peu ou non connues en région mais susceptibles de contribuer à l'adaptation des forêts. Avec le soutien financier de la Région BFC et en partenariat avec des propriétaires et gestionnaires motivés, le CRPF a installé les **premiers îlots d'avenir en forêt privée** (ceux des forêts publiques étant à l'initiative de l'ONF). Ils permettent, dans un cadre expérimental précis et sur une surface limitée à 1 ha, de montrer l'intérêt éventuel ou les limites aux introductions d'essences actuellement non préconisées. Des dispositifs expérimentaux de plantation en mélange des essences couramment utilisées en reboisement sont également prévus pour alimenter la réflexion sur l'adaptation des itinéraires techniques.



Îlot d'avenir : sapin de Bornmuller

### BioClimSol et ClimEssences



L'application BioClimSol, outil phare développé par le CNPF, complète les outils de diagnostic permettant d'apporter des conseils éclairés. Mise en œuvre à l'échelle de la parcelle, elle aide les sylviculteurs à la prise de décision, d'une part pour la **gestion du risque** dans la conduite des peuplements sur pied, d'autre part pour le **choix des essences** à privilégier en reboisement. L'équipe technique du CRPF a bénéficié d'une formation interne permettant de l'utiliser et d'en interpréter les résultats. Elle est ainsi venue en appui des propriétaires et des gestionnaires pour réaliser près de **150 diagnostics**, notamment en préalable à la constitution d'un dossier d'aide à la reconstitution dans le cadre du Plan de Relance.

Outil numérique d'aide à la décision pour l'adaptation des forêts aux changements climatiques, le site ClimEssences, développé dans le cadre du RMT Aforce, a également été déployé en cours d'année. Désormais accessible à tous mais disposant d'un mode expert élargi pour les personnels ayant bénéficié d'une formation, il regroupe de nombreuses fiches essences, synthétisant les informations connues sur leurs exigences édaphiques et climatiques, leur sensibilité aux risques biotiques ou abiotiques, leur capacité de croissance et leur intérêt pour la production de bois. Le site comporte aussi des modélisations climatiques selon différents scénarii permettant de se projeter en 2050 et 2070.

La mise à disposition de ces outils complète, mais ne remplace pas, les **catalogues de stations**. En Bourgogne, à l'image de l'expertise déjà réalisée en Franche-Comté, ils font par ailleurs l'objet de travaux menés conjointement par l'ONF et le CRPF pour intégrer la sensibilité des sols au tassement et à l'exportation minérale liée à la récolte des menus produits en bois-énergie, et déterminer un bilan hydrique stationnel permettant d'adapter la liste des essences en identifiant un niveau de risque.

## Sylvitrufficulture



2021 est encore une année sous le signe de la multifonctionnalité pour l'équipe de Côte d'Or, avec plusieurs travaux sur les truffes forestières !

Les travaux sur la truffe se poursuivent, avec l'animation du CETEF Truffe, la publication de « Truffe info », les participations aux diverses instances régionales et locales de la truffe en BFC, les visites conseil et diagnostics liées à la truffe, la diffusion de la plaquette « La truffe de Bourgogne... à découvrir dans vos bois » et la participation à la rédaction de l'itinéraire « sylvitrufficulture » du futur SRGS.

En outre, 3 gros dossiers innovants ont été suivis cette année :

- montage de dossiers dans le cadre du « **Plan de relance** Agriculture », pour lequel la Région BFC a ouvert un appel à projets « Développement des systèmes agroforestiers », qui permet de planter des arbres truffiers : 12 projets totalisant 27 ha de plantations sur 4 départements ont été retenus par la Région (action en collaboration avec la Chambre d'agriculture 25-90).
- premier bilan de la convention « Bijou », avec les premiers résultats des essais de **sylviculture truffière** installés dès 2016 en forêt privée : 2 modalités d'éclaircie plus ou moins forte et un témoin sans intervention, dans des peuplements de chênaie charmaie, d'aspect de futaie sur taillis mûr, naturellement producteurs de truffes, où chaque truffe récoltée est localisée. Le but est de mesurer l'impact des éclaircies sur la production truffière en fonction de leur intensité (en lien avec l'ONF, qui a mis en place un essai en forêt publique, avec l'Association régionale des truffes en BFC et avec des financements de la Région).
- travaux sur la sylvitrufficulture, ou comment réaliser une **plantation avec des plants forestiers mycorhizés avec de la truffe**. Réflexion sur le bilan carbone de l'opération (en lien avec le Label bas carbone et avec des financements de l'État).  
Même si le rapport reste à rédiger, on peut déjà dire que la technique :
  - ▶ est parfaitement adaptée pour la valorisation de friches ou la plantation de terrains agricoles calcaires, mais qu'elle est plus aléatoire en cas de reboisement quant à la production truffière,
  - ▶ s'accommode très bien (voire nécessite) d'un mélange intime :
    - d'essences feuillues et/ou résineuses, mycorhizées ou non (chênes, cèdre, tilleuls, pins...),
    - d'essences dites « compagnes », non concurrentes du mycélium truffier (fruitiers forestiers, érable champêtre...),
    - d'essences de « bourrage », mycorhizées (noisetier commun, charme...) ou non (cornouiller mâle...).
  - ▶ s'apparente à une sylviculture en futaie régulière mélangée dans les premières décennies au moins,
  - ▶ favorise la production de truffe de Bourgogne (et aussi probablement de méésentérique, truffette blanche et brumale) mais pas de truffe du Périgord, qui nécessite des milieux très ouverts.



# Information / Vulgarisation / Formation

## Bilan de nos réunions depuis 10 ans



### 10 ans de vulgarisation

350 réunions pour 9 250 personnes, soit une moyenne de 26 personnes par réunion

Les principales thématiques abordées étaient :

Environnement
Sylviculture
Économie  
Fiscalité
Juridique



### Le top 10 des réunions de ces 10 dernières années

Il montre des thématiques variées et concerne tous les départements



Réunion liée à la création du Parc national



Réunions spécifiques à une essence

Douglas
Peuplier
Chêne
Truffe



Autres réunions techniques

Changement climatique
Santé des forêts  
Commercialisation
Cubage



**Réunion multi-thèmes sous forme d'ateliers tournants :** contrairement aux réunions spécifiques, elle permet de participer le même jour et sur un seul site à tout ou partie des sujets proposés, selon l'intérêt et la disponibilité de chacun (recherche des limites, reconnaissance des essences, sylviculture...).



## Les CETEF et les FOGEFOR en quelques chiffres

### FOGEFOR

### CETEF

#### Bourgogne - 2011/2021

**Initiation** 6 cycles pour 128 participants  
**Base** 6 cycles pour 135 participants  
**Professionalisation** 5 cycles pour 119 participants  
**Total** 17 cycles pour 382 participants

**Réunions** 15 jours pour 409 participants  
**Réunions lors des AG** 11 jours pour 298 participants

**A noter !** 2 événements exceptionnels :  
 • un Intercetef national organisé en 2016 (124 participants)  
 • un voyage en Normandie 2017 (30 participants)

#### Franche-Comté - 2016/2021

**Initiation** 4 cycles pour 73 participants  
**Professionalisation** 5 cycles pour 79 participants  
**Total** 9 cycles pour 152 participants

**Réunions** 25 jours pour 384 participants

Photos : Patrick LECHINE © CNPF

# Economie / Filière forêt-bois / Services écosystémiques



## Crise du scolyte : quelques signes d'une amélioration de la situation

Les fortes chaleurs des années 2018 à 2020 ont entraîné des dépérissements et pertes de vitalité sur de nombreuses essences. En revanche, l'année 2021 aura laissé un peu de répit à l'ensemble des peuplements forestiers de la région. En effet, la pluviométrie importante a permis d'une part, d'apporter les ressources en eau nécessaires à la bonne santé de nos forêts, d'autre part, de ralentir la dynamique des ravageurs, notamment les populations de scolytes.

L'Épicéa nécessite en effet une pluviométrie supérieure à 600 mm/an. Si nous comparons les précipitations en période estivale en 2020 et 2021, celles-ci ont quasiment doublé d'une année à l'autre : 60 mm en moyenne en 2020 et 107 mm en 2021. Les sols ont ainsi bénéficié, en 2021, d'un apport en eau quasiment constant : encore un bon point pour nos forêts ! Outre le regain d'énergie pour la végétation, le deuxième bénéfice de ces pluies constantes et importantes est qu'elles auront également permis de freiner presque de moitié la propagation du scolyte typographe. Ne pouvant se déplacer dans ces conditions et les épicéas se trouvant en meilleure forme, il lui a été difficile de réaliser ses cycles de reproduction en totalité. 1 à 2 générations ont été comptées en 2021, contre 3 voire 4 les années précédentes.

L'estimation des surfaces impactées par le scolyte en 2021 à l'échelle de la région BFC, s'élève à plus de 3 000 ha pour un volume d'environ 470 000 m<sup>3</sup>. On était à 7 Mm<sup>3</sup> cumulés les années précédentes (il s'agit d'estimations prudentes, car il reste encore des volumes conséquents à exploiter ou difficiles d'accès).

Certains territoires nécessitent d'être reboisés assez rapidement. Les demandes de subventions attribuées grâce au Plan de relance se sont fortement accrues en cette fin d'année 2021, date limite du dépôt des dossiers.

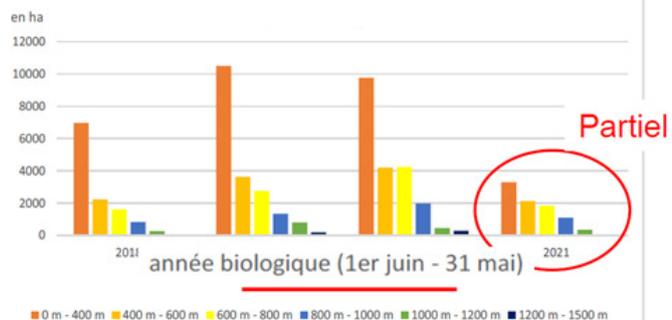
Les techniciens et ingénieurs du CRPF accompagnent les propriétaires et gestionnaires dans leur choix d'essences et de modalités de mélanges via des visites conseils, des diagnostics Bioclimsol...

Est-ce pour autant la fin de l'épicéa dans les secteurs de plaine et de moyenne montagne ? Dans le Haut-Jura, où les conditions ont été optimum, des épicéas ont montré une bonne capacité à lutter efficacement contre des attaques de scolytes typographe. 2022 nous dira s'il s'agissait d'une simple accalmie ou d'une évolution plus durable.

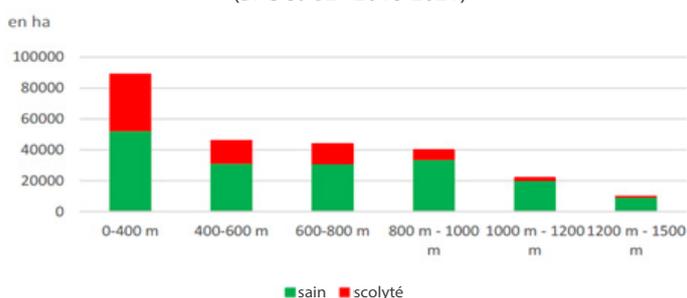
Piégeage de typographes  
Captures moyennes  
aux printemps 2019, 2020 et 2021



Estimation par télédétection  
des surfaces scolytées par classe d'altitude  
(BFC et GE)



Estimation des surfaces d'épicéas  
sains ou scolytés par classe d'altitude  
(BFC et GE - 2018-2021)



Florent DUMORTIER © CRPF

# Politique publique / Environnement / Ruralité

## SRGS

### Révision du Schéma régional de gestion sylvicole de Bourgogne-Franche-Comté

La révision du SRGS BFC, lancée en 2020, a été l'une des actions phares de l'année 2021. En effet, ces travaux ont fortement mobilisé l'équipe technique, les élus et les parties prenantes de la gestion forestière privée régionale. Pas moins de 40 rendez-vous ont ponctué l'année entre les groupes de rédaction du SRGS, ceux des annexes vertes et l'évaluation en continu par le bureau d'études MTD.

#### Annexes vertes

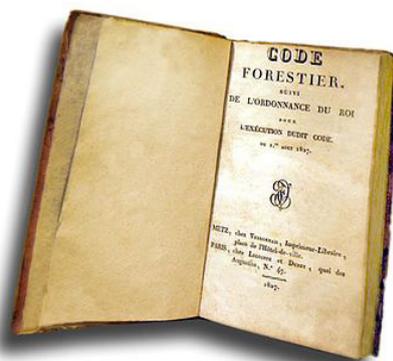
Les annexes vertes sont des outils de simplification administrative offerts par l'article L122-7 du code forestier. Fort de l'expérience réussie des premières annexes vertes au SRGS Bourgogne, le CRPF a décidé de les actualiser et de les étendre à tout le territoire de BFC. Le prochain SRGS sera donc doté d'annexes Natura 2000, Sites classés et sites inscrits, Abords de monuments historiques, Sites patrimoniaux remarquables, Arrêtés préfectoraux de protection et Parc national.

L'analyse environnementale menée par MTD a consisté à étudier la conformité du projet de SRGS et de ses « annexes vertes » à diverses réglementations.

Les conclusions de cette analyse se matérialisent par un riche corpus documentaire transmis à l'Autorité environnementale dont l'avis, paru en janvier 2022, est disponible sur notre site.

Diverses consultations officielles sont ensuite prévues, avant l'envoi de la version qui en résultera au Ministère de l'Agriculture.

Compte tenu des étapes encore nombreuses à passer, il est difficile de donner une date précise d'entrée en application mais 2023 semble être une perspective réaliste.



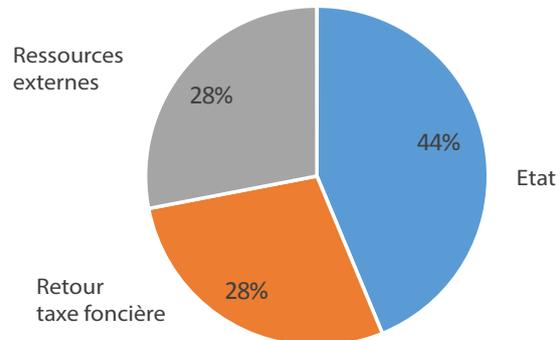
# Fonctionnement / communication

## Financement du CRPF Bourgogne-Franche-Comté

Résultats budgétaires 2021

Dépenses CP		
Total	2 650 000 €	
dont Personnel	2 200 000 €	83 %

Recettes		
Total	2 700 000 €	
Dotation Etat	1 200 000 €	44 %
Retour taxe foncière	750 000 €	28 %
Ressources externes	750 000 €	28 %



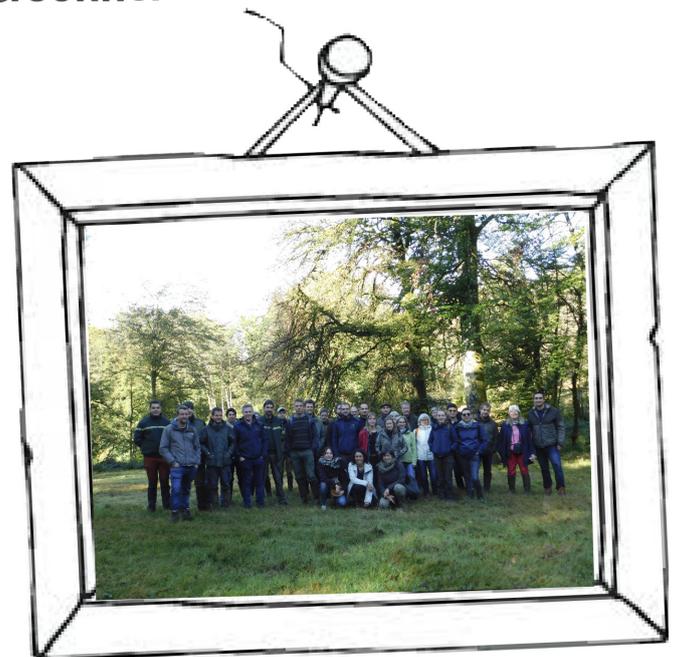
## Adaptation et mouvements de personnel

Cette année encore plus que les précédentes, l'adaptation a été le maître mot. Entre les évolutions des mesures sanitaires, le renouvellement générationnel, l'équipe du CRPF a su faire preuve de solidarité et de soutien. Malgré les difficultés, les nouveaux arrivants ont pu bénéficier d'un accueil plus chaleureux qu'en 2020. Une journée de formation sur l'instruction des documents de gestion leur a été proposée, au cours de laquelle nos collègues les plus expérimentés ont pu partager leur savoir. Cette formation locale et pour partie en forêt a été très appréciée et a permis à des collègues éloignés de faire connaissance.

Pour ce qui est des **départs en retraite**, nous avons profité d'une accalmie sanitaire pour saluer dignement Brigitte Jozon. Bruno Vanstaebel parti en fin d'année 2021, sera chaleureusement remercié dans le courant de l'année 2022 pour toute son énergie mise au service de la forêt privée. D'autres départs non programmés ont eu lieu pour des perspectives d'évolution de carrière plus stables.

L'**adaptation numérique** en 2021 a été un axe majeur. Le contexte géopolitique tendu a conduit le Service du Développement Numérique à protéger le CNPF d'attaques qui peuvent se compter en milliers par jour. Pour autant, l'évolution des outils de messagerie, de comptabilité et de suivi RH a pu être mise en oeuvre. 2021 a marqué également le lancement d'un projet d'ampleur pour moderniser nos outils de suivi des documents de gestion.

A l'instar du changement climatique pour la forêt, il y a là aussi de véritables défis à relever pour les années à venir.



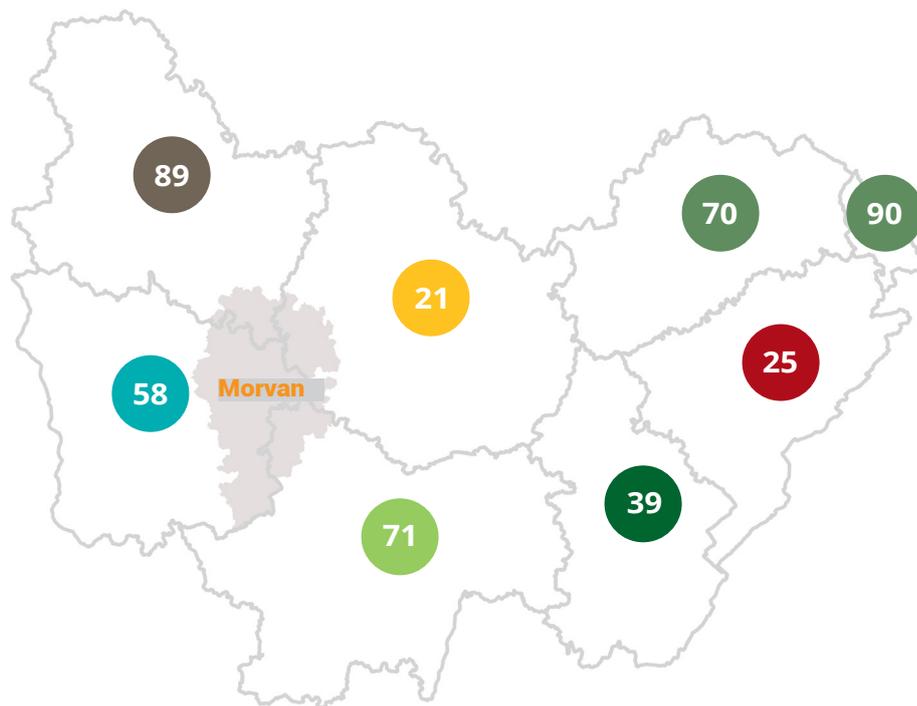
## Le Préfet de Région et le Préfet du Jura en visite en forêt

Raoul de Magnitot, président du CRPF BFC, a convié les Préfets de Région et du Jura ce vendredi 7 mai à Cosges en Bresse jurassienne. Cette invitation avait pour objectifs de présenter les activités du CRPF et de montrer les premiers résultats du Plan de relance, volet forestier.

En effet, le CRPF BFC et le syndicat Forestiers Privés de Franche-Comté ont œuvré en amont, afin de permettre aussi aux petits propriétaires qui le souhaitent de bénéficier d'aides pour le repeuplement forestier.

C'est le cabinet d'expert forestier Chavane qui s'est lancé dans cette démarche de regroupement de petits propriétaires privés, dans le cadre d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Renouvellement forestier".

# Coordonnées de nos équipes



Siège - DIJON 03 80 53 10 00 - bfc@cnpf.fr	
Directeur	François JANEX
Directrice-adj.	Soraya BENNAR
Attachée	Françoise VOISIN
Attachée DGD	Noëlle CANAUX
Secrétaire DGD	Franck RIGAUD
Comptable	Pascale VIEL

Siège secondaire - BESANCON 03 81 51 98 00	
Directeur	François JANEX
Ingénieur dévpt	Patrick LECHINE
Attachée	Mélanie VUILLIER
Assistante adm.	Fabienne BLANC

Antenne 21 - DIJON 03 80 53 10 00	
Ingénieur	Hugues SERVANT
Technicien	Alexandre GUERRIER
Technicien	Nicolas BRETONNEAU

Morvan - SAULIEU 03 80 64 30 97	
Technicienne	Pauline CHAUCHE de GESNAIS
Technicien	Jean CACOT

Antenne 25 - BESANCON 03 81 51 98 02	
Ingénieur	Sandra PEROUX
Technicien	Nicolas MEYER
Technicien	Sylvain LAPLACE
Assistante adm.	Sylvie BOVET
Antenne 25 - PONTARLIER 03 81 39 27 04	
Technicien	en recrutement

Antenne 39 - LONS-LE-SAUNIER 03 84 35 14 27	
Ingénieur	Jean-Christophe REUTER
Technicienne	Gabrielle PIERRE
Assistante adm.	Céline URBAIN

Antenne 39 - CHAMPAGNOLE 03 84 53 26 69	
Technicien	Jean-Baptiste MOTTET
technicien	Maxime CLAVEL

Antenne 58 - NEVERS 03 86 71 93 55	
Ingénieur	Lucas SCHNAPPER
Technicienne	Betty DOUCET
Technicien	Nicolas RASSE
Assistante adm.	Patricia HUBERT

Antenne 70-90 - BELFORT 03 8470 58 04 16	
Ingénieur	Damien CHANTERANNE
Technicien	Eric JAY
Assistante adm.	Céline GEORGEOT
Antenne 70 - RIOZ 03 84 76 66 72	
Technicienne	Cécile MATAILLET
Antenne 70 - RADDON-ET-CHAPENDU 03 84 76 66 72	
Technicien	Franck CARRY

Antenne 71 - CHALON-SUR-SAÔNE 03 85 97 12 97	
Ingénieur	Bruno BORDE
Technicien	Louis-Adrien LAGNEAU
Technicien	Romain LACHEZE
Assistante adm.	Nathalie TIXIER

Antenne 89 - AUXERRE 03 86 94 90 20	
Ingénieur	Antoine DELBERGUE
Technicienne	Nadia BARUCH
Technicienne	Violette HERVE

Retrouvez l'intégralité de nos coordonnées sur notre site : [bourgognefranchecomte.cnpf.fr](http://bourgognefranchecomte.cnpf.fr)